

Points d'intérêts

4 Ruines de la collégiale Saint-Léonard

Édifice de style roman érigé à la fin du 11ème siècle pour abriter les reliques de la Sainte-Larme. Remaniée aux 16ème et 18ème siècles, elle est incendiée à la Révolution. Aujourd'hui, il subsiste une absidiole encore revêtue de peintures avec un autel à la romaine, une partie du bras sud du transept, le mur sud de la nef arrasé.



5 Etang de Coulvée

La retenue d'eau de Coulvée a permis la création d'une base de loisirs fréquentée en période estivale par touristes et locaux. Hors période estivale, c'est un bel endroit pour se promener et observer certaines espèces d'oiseau.

Le sentier de la Coulée Verte - 5.5 km - qui démarre à la mairie et fait le tour de l'étang, est une belle manière de découvrir Chemillé autrement.



Ailleurs sur la commune

Les anciens moulins

Tout au long du parcours, vous serez amenés peut-être à apercevoir les vestiges ou des lieux dits marqués par la présence de moulins à vents. C'est le cas à Coissin, la Bouchetière, le Cerisier. L'Hyrôme, avec ses affluents, a longtemps joué un rôle essentiel dans le développement économique de Chemillé. Plus de 29 moulins (à eau ou à vent) sont recensés sur son cours et ce, dès le XIème siècle. Certains d'entre eux deviendront au cours du XIXème siècle, les premières usines textiles de la ville.



A découvrir autour

● Le bocage - Cossé d'Anjou



Un petit tour dans le bocage cosséen, au pied du sommet de l'Anjou ?

● Le Jardin Camifolia - Chemillé



Dans cet écrin de verdure ouvert de mai à octobre, découvrez de manière ludique et pédagogique les 550 espèces de plantes médicinales. Boutique et salon de thé sur place. www.jardin-camifolia.com

Nos conseils éclairés

— Bonne direction



Tourner à droite



Tourner à gauche



Mauvaise direction

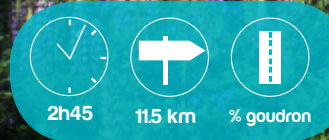
- Respecter la nature et les propriétés privées
- Rester sur les chemins et sentiers balisés
- Faire attention aux cultures et aux animaux
- Ne pas faire de feu et ne pas fumer dans les bois
- Ne pas jeter de débris, les emporter avec soi
- Respecter les équipements de signalisation et de balisage
- Garder les chiens en laisse

Le sentier vous a plu... ? Faites le savoir. **Vous avez connu un problème sur le parcours...** Ca nous intéresse aussi !

Randonnées Pédestres Melay

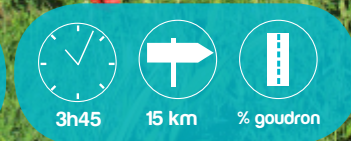
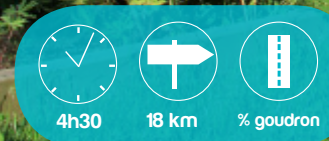


Chantoiseau



Les Croix

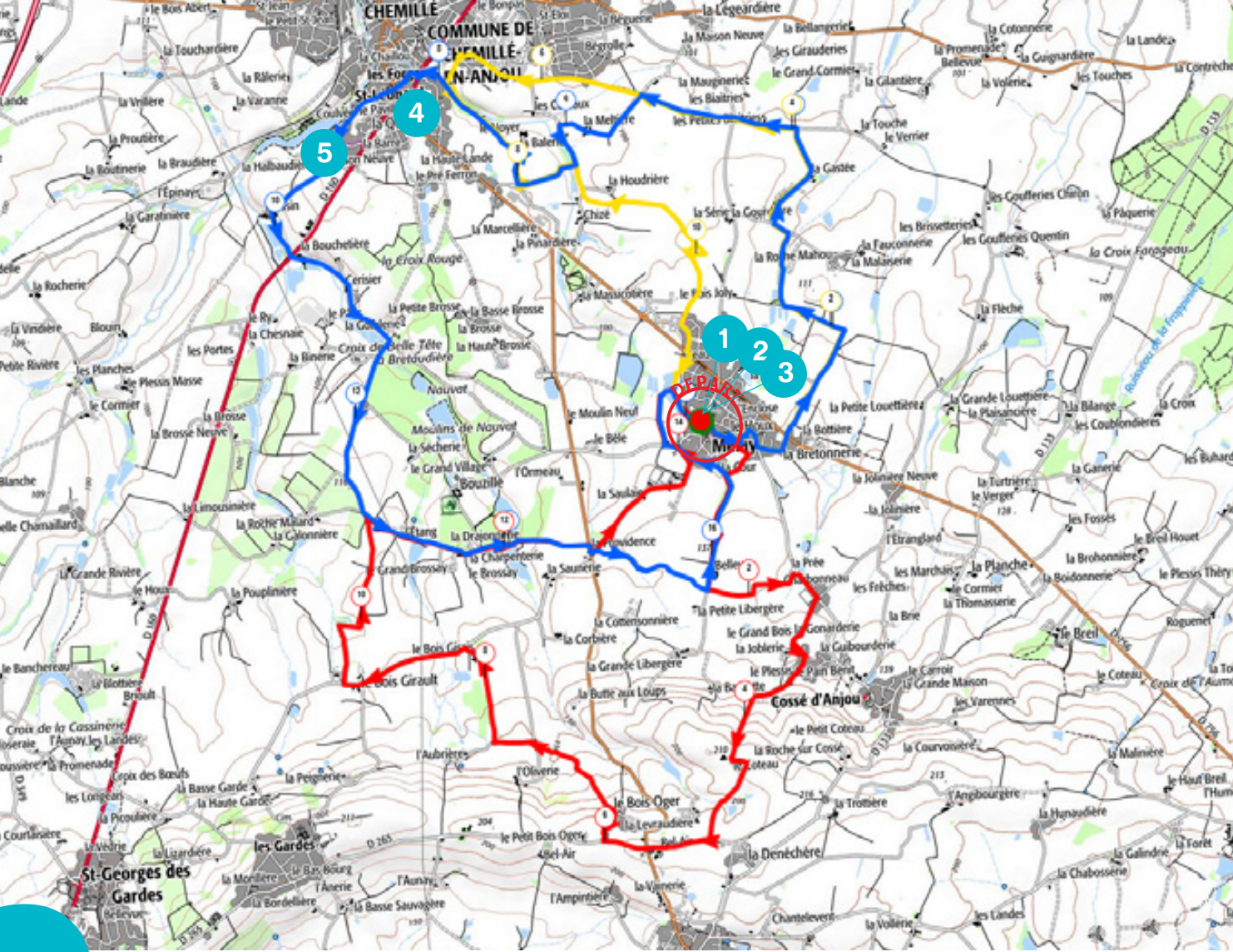
Les Croix



OFFICE de TOURISME
Chemillé-en-Anjou

1, rue de l'Arzillé
49120 Chemillé-en-Anjou
02.41.46.14.64
www.ot-chemille.fr

Points d'intérêts



1 Eglise de Melay

Brûlée le 25 janvier 1794, il ne resta que les murs. En 1801, un clocher à 3 flèches fut édifié. Le milieu était un dôme surmonté d'une flèche de 36 pieds avec 2 flèches de 12 pieds sur les côtés.



Ce clocher est abattu en 1836, et la nef prolongée de 18 pieds, puis on construisit le clocher actuel. En 1856 on détruit l'église pour la reconstruire sauf le clocher qui est terminée en 1870.

2 Chapelle des martyrs

Les habitants ont voulu conserver la mémoire des martyrs de 1794. En 1874 ils entreprennent la fouille du fossé qui leur a servi de fosse commune. Les ossements trouvés sont placés dans un tombeau qui est placé provisoirement dans le bas de l'église. En 1875, on bâtit, dans le cimetière, la chapelle des Martyrs pour y mettre leurs reliques. En 1978 est érigé, sous un des châtaigniers témoin du drame, un calvaire à la mémoire des martyrs.



3 Le jardin du curé

C'est un jardin très ancien qui a longtemps répondu aux besoins de la cure et des religieux qui y vivaient, jusqu'en 1970 où une partie a été mise à disposition des habitants. Partiellement abandonné, il a pu retrouver son visage d'antan depuis 2004 : il est aujourd'hui agréable au milieu du potager, des fleurs ornementales, buis...



Légende



Balisage jaune (Chantoiseau)
Point de départ à l'arrêt de bus près de la mairie

Etape découverte dans l'ordre

Balisage bleu (Les Croix)
Point de départ à l'arrêt de bus près de la mairie

Etape découverte dans l'ordre

Balisage rouge (Melay)
Point de départ à l'arrêt de bus près de la mairie

Etape découverte dans l'ordre